

Invalidité après le départ à la retraite

Prestations d'invalidité

Si vous avez opté pour une retraite anticipée ou une rente différée et que vous devenez invalide avant l'âge de 65 ans, vous pourriez être admissible à des prestations de retraite pour invalidité. Au titre du Régime de retraite de Postes Canada, on entend par invalidité une condition physique ou mentale qui vous rend incapable d'exécuter quelque tâche que ce soit pour laquelle vos études, votre formation ou votre expérience vous qualifient, dans la mesure où il est raisonnable de présumer que cette condition durera vraisemblablement jusqu'à votre décès. La détermination d'une invalidité est fondée sur une preuve médicale écrite, préparée par un médecin autorisé à pratiquer au Canada.

Qu'est-ce qu'une rente d'invalidité?

Une rente d'invalidité est fondée sur vos crédits pour service ouvrant droit à pension à la date de votre départ à la retraite et sur votre rémunération moyenne la plus élevée de vos cinq meilleures années consécutives. La réduction (pour retraite anticipée) des prestations de retraite est enlevée lorsqu'une demande de prestations d'invalidité est approuvée. Toutefois, si votre demande est approuvée, votre rente sera recalculée pour tenir compte des prestations de retraite qui vous ont déjà été versées. Le rajustement consiste à multiplier le nombre d'années complètes et partielles pour lesquelles une rente a été versée par le montant de vos prestations d'invalidité annuelles, puis à multiplier ce nombre par 5 %.

Le tableau ci-contre illustre la différence entre une rente de retraite anticipée et une rente d'invalidité après un tel rajustement. L'exemple prend en compte quatre ans et 95 jours (ou 4,3 années) de prestations de retraite versées avant l'invalidité.

Rente de retraite anticipée à 52 ans et crédits pour service ouvrant droit à pension de 24 années	Rente d'invalidité à 56 ans
17 856 \$ Rente viagère : $24 \times 1,3 \% \times 37\ 200 \$ =$ 11 606 \$ Prestation de raccordement : $24 \times 0,7 \% \times 37\ 200 \$ =$ 6 250 \$	17 856 \$
Réduction pour retraite anticipée : $7\ 142 \$$ $60 - 52 = 8$ $8 \times 5 \% = 40 \%$ $17\ 856 \$ \times 40 \% = 7\ 142 \$$	Rajustement : $17\ 856 \$ \times 4,3 \times 5 \% =$ $3\ 839 \$$
Pension (réduite) annuelle totale : 10 714 \$	Total annuel de la rente d'invalidité (rajustée) : 14 017 \$
Différence : 3 303 \$	

Marche à suivre pour faire une demande de prestations d'invalidité

Communiquez avec le Centre du régime de retraite de Postes Canada au **1 877 480-9220** pour demander une trousse de demande de prestations d'invalidité. Vous devez subir un examen médical et demander à votre médecin de remplir les rapports médicaux que vous remettrez au Centre du régime de retraite. Votre rapport médical dûment rempli doit être envoyé à Canada Vie à l'adresse indiquée dans la trousse.

(suite à la page 2)

DANS CE NUMÉRO

- 2 Invalidité après le départ à la retraite
- 2 Résultats du rendement de la Société

- 3 Résultats des placements
- 4 Élections au Conseil consultatif des pensions (CCP) de 2020

Remarque : Dans cette publication, la mention « Régime » désigne Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, l'abréviation « PD » désigne le volet à prestations déterminées et l'abréviation « CD » le volet à cotisations déterminées.

Avis : Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site retraitescp.com.

Admissibilité aux prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ)

Lorsqu'une demande de prestations d'invalidité est approuvée au titre du RPC et de la RRQ, vous n'êtes plus admissible à la prestation de raccordement de Postes Canada. Pour éviter de toucher des paiements en trop au titre du Régime de retraite de

Postes Canada, vous devez aviser par écrit le Centre du régime de retraite de Postes Canada que vous avez droit à des prestations d'invalidité du RPC et de la RRQ en écrivant à l'adresse suivante : case postale 2073, Mississauga (Ontario) L5B 3C6. Les paiements en trop du Régime de retraite de Postes Canada seront recouverts. Votre prestation de raccordement n'est pas touchée par les prestations de retraite anticipée payables en vertu du RPC et de la RRQ de 60 à 64 ans.

Résultats du rendement de la Société

Le secteur Postes Canada enregistre une perte avant impôts de 378 millions de dollars au T2

Postes Canada a enregistré une perte avant impôts de 378 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La perte accrue est principalement attribuable à l'incidence importante de la COVID-19 sur les produits et les coûts, ainsi qu'aux coûts supplémentaires liés à la décision arbitrale rendue en juin 2020, qui a donné lieu à de nouvelles conventions collectives avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

En raison du confinement et de la fermeture des entreprises, la nature des articles que nous livrons a grandement changé. Les achats en ligne ont entraîné une croissance sans précédent des volumes et des produits du secteur d'activité Colis.

Cependant, la baisse des volumes et des produits des secteurs Courrier transactionnel et Marketing direct a été supérieure à la croissance du secteur Colis. On estime à 46 millions de dollars le total du manque à gagner en raison de la COVID-19. En outre, les coûts accrus qui y sont liés sont évalués à près de 118 millions de dollars. Nous estimons l'incidence financière négative totale de la COVID-19 à 164 millions de dollars.

La COVID-19 et les nouvelles conventions collectives conclues avec le STTP ont contribué à la perte, mais le secteur Postes Canada aurait tout de même inscrit une perte sans ces facteurs.

Principaux résultats du secteur Postes Canada au deuxième trimestre de 2020 par rapport au deuxième trimestre de 2019

Colis

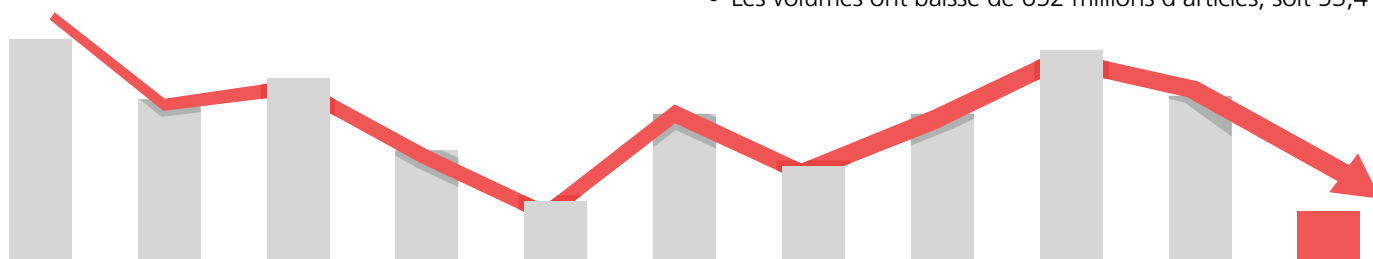
- Au début du deuxième trimestre, les volumes du secteur Colis ont été aussi élevés qu'au cours des périodes de pointe du temps des Fêtes des années passées. La fermeture des magasins physiques en raison de la COVID-19 a poussé les Canadiens à faire beaucoup plus d'achats en ligne.
- Les volumes ont augmenté de 26 millions d'articles, soit 35,5 %.
- Les produits ont augmenté de 226 millions de dollars, soit 35,4 %.

Courrier transactionnel

- La baisse des produits et des volumes s'est accélérée, alors que les entreprises et les Canadiens ont eu davantage recours aux solutions de rechange numériques en raison de la COVID-19.
- Les volumes ont baissé de 102 millions d'articles, soit 14,7 %.
- Les produits ont diminué de 104 millions de dollars, soit 15,4 %.

Marketing direct

- Au début du trimestre, les clients avaient déjà commencé à retarder ou à annuler des campagnes de marketing en raison de la COVID-19, ce qui a ajouté aux effets existants de l'adoption des solutions numériques.
- Les volumes ont baissé de 652 millions d'articles, soit 53,4 %.



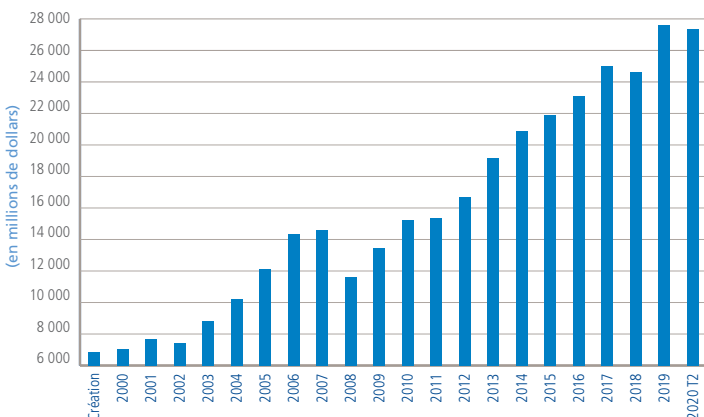
Rendement des placements du 1^{er} avril au 30 juin 2020

Conjoncture du marché

Dans le cadre du Régime, les titres de participation américains ont affiché le meilleur rendement au deuxième trimestre, soit 16,88 %. L'indice composé S&P/TSX a progressé de 16,97 %. L'indice S&P 500 a progressé de 15,35 %. L'indice MSCI EAO a progressé de 9,93 %. L'indice obligataire universel FTSE Canada a progressé de 5,87 %.

Catégorie d'actif	Valeur de marché (en millions de dollars)	2020 T2 (%)	2020 CA (%)	2019 % annuel	2018 % annuel	2017 % annuel	2016 % annuel	2015 % annuel
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court	229,0	0,1	1,5	1,6	1,3	0,7	0,7	0,8
Obligations	11 827,7	8,4	7,9	10,3	0,5	3,4	3,2	3,1
Actions								
Actions canadiennes	3 249,1	12,2	-13,6	20,4	-8,3	9,3	21,5	-4,0
Actions américaines	3 563,5	16,9	0,4	23,9	3,0	14,1	6,3	21,8
Actions internationales	2 922,2	13,1	-8,8	17,1	-8,1	25,4	3,7	16,3
Biens immobiliers, actions de sociétés à capital fermé et infrastructure	5 603,8	-3,2	1,7	11,8	17,4	13,1	10,0	16,6
Couverture de change	-9,1							
Total (du Régime de pension agréé)¹	27 054,2	7,82	0,29	14,69	0,89	10,42	7,93	7,27
Indice de référence		11,19	2,03	15,79	-1,94	8,59	6,72	5,12

Placements (points saillants)



Le graphique ci-dessus représente les points saillants des placements du volet à PD du Régime depuis sa création (6000 millions de dollars) jusqu'au T2 2020 (27 400 millions de dollars).

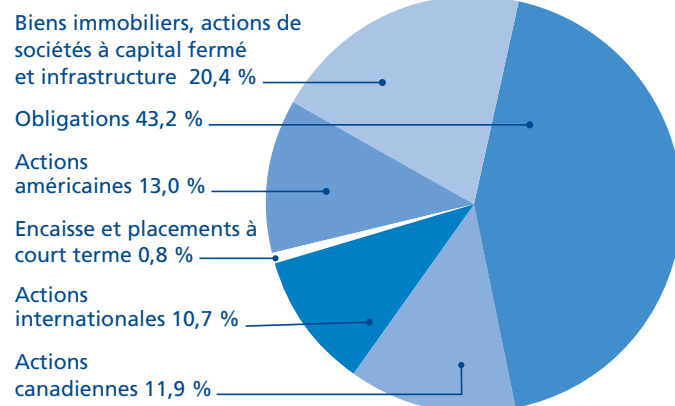
- Le rendement de la caisse au deuxième trimestre était de 7,82 %.
- Au 30 juin 2020, la caisse détenait un actif de 27,4 milliards de dollars.
- La caisse a enregistré des sorties de fonds nettes de 338,0 millions de dollars au deuxième trimestre.
- Nous avons ajouté 3,6 millions de dollars à la dette privée, 23,1 millions de dollars à l'immobilier, 33,5 millions de dollars aux actions de société à capital fermé et 46,6 millions de dollars à l'infrastructure.
- Nous avons retiré 200,0 millions de dollars d'obligations de transition, 20 millions de dollars de titres à rendement élevé, 98,8 millions de dollars d'actions américaines et 126,0 millions de dollars d'actions internationales.

1. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Composition de l'actif (points saillants)

- En date du 30 juin 2020, 56,0 % de l'actif étaient investis en actions et en placements non traditionnels par rapport à la composition de l'actif cible de 54,9 %. Ces placements se situaient dans la fourchette permise et étaient composés de 11,9 % en actions canadiennes, 13,0 % en actions américaines, 10,7 % en actions internationales, 11,3 % en biens immobiliers, 4,7 % en fonds d'investissement privés et 4,4 % en infrastructure.
- Une part de 44,0 % de l'actif était investie en obligations et en titres à court terme, par rapport à la composition de l'actif cible de 45,1 %. Cela comprenait une part de 11,5 % en obligations à rendement réel, 31,6 % en obligations nominales et en titres de créance privés et 0,8 % en espèces, en titres à court terme et en couverture de change.

Composition de l'actif¹



Élections au Conseil consultatif des pensions (CCP) de 2020

Des élections ont eu lieu au début de 2020 pour permettre aux retraités d'élire trois représentants au CCP. En raison de la COVID-19, les résultats des élections se sont fait attendre. Les résultats sont enfin connus. Félicitations aux candidats suivants :

- **Karen Kennedy**
- **David Taylor**
- **Peter Whitaker**

Pour obtenir plus de renseignements sur les élections, consultez le site retraitescp.com ▶ Prestations déterminées ▶ Gouvernance ▶ Conseil consultatif des pensions. Pour joindre vos représentants élus au CCP, envoyez un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.



Votre adresse au dossier est-elle à jour?

Il est important de nous aviser de votre changement d'adresse :

Centre du régime de retraite

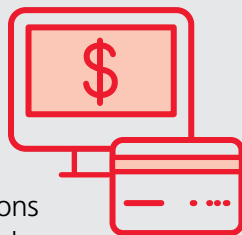
1 877 480-9220

1 866 370-2725 (ATS)

613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Si vous participez aux régimes de soins de santé et de soins dentaires offerts à la retraite, contactez Canada Vie, 1 866 249-5723.

Vous souhaitez changer vos renseignements bancaires?



Évitez les retards de paiement des prestations de retraite. Informez le Centre du régime de retraite de Postes Canada de tout changement apporté à vos renseignements bancaires dès qu'il est en vigueur.

Remplir le formulaire Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes – Autorisation de dépôt direct à l'adresse retraitescp.com ▶ Prestations déterminées ▶ Formulaires ▶ Dépôt direct de prestations de retraite.



Envoyez-nous vos commentaires

Voulez-vous proposer des sujets pour le bulletin *Encontact*? Envoyez vos commentaires par écrit à l'une des adresses suivantes :

pension.services@postescanada.ca

ou

SERVICE DES PENSIONS DE POSTES CANADA
2701, PROMENADE RIVERSIDE BUREAU N0660
OTTAWA ON K1A 0B1